:ompétence similaire 3 CC
:ompétence similaire 2 CC
:ompétence complémentaire
:ompétence isolée

TABLEAU COMPARATIF DES COMPETENCES

CC Lucé / CC Loir et Bercé / CC Val du Loir

CC Lucé	CC Loir et Bercé	CC Val du Loir
Aménagement de l'espace :	*Aménagement de l'espace :*	*Aménagement de l'espace :*
Etude, extension, création et aménagement de quatre zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : la zone intercommunale de la Prairie située au Grand-Lucé, la zone intercommunale de la Maladrerie au Grand-Lucé, la zone intercommunale de la Pièce Basse située à Courdemanche et la zone intercommunale de la maison médicale – rue de Beauregard située à Courdemanche.	**Zone d'Aménagement Concerté du Chêne Vert.**	**Zones d'aménagement concerté.**
Etude, création, extension et aménagement du site de Brassé (station et logements) au Grand-Lucé.	Organisation de transports collectifs entre les communes du territoire communautaire.	Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale : élaboration, suivi et gestion
Adhésion au syndicat mixte du Pays Vallée du Loir (Charte de Territoire – Pièces et missions nécessaires à son exécution).		**Elaboration et approbation de charte intercommunale de développement et d'aménagement, notamment du Pays Vallée du Loir.**
Etude, construction et aménagement des terrains appartenant à la communauté de communes de Lucé, situés au Grand-Lucé à « Le Champs du Mans » (nouvelle Trésorerie et CEDECA) et à « Le champ de la Loge » (gendarmerie).	Organisation de transports collectifs entre les communes du territoire communautaire : la communauté de communes est habilitée, en tant qu'autorité organisatrice de second rang, à conclure une convention avec le Conseil Général pour l'organisation et la mise en œuvre du transport sur son territoire	Signature de contrats portant sur une politique d'aménagement et de développement en application des procédures de contractualisation européenne, nationale, régionale et départementale.
Etude, mise en place et exploitation d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.). La communauté de communes finance l'achat des logiciels nécessaires au fonctionnement du SIG.	**Mise en place d'un système d'information géographique.** Zones de développement de l'éolien	
Elaboration, suivi, gestion et révision de SCoT	**Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur.**	**Schéma de cohérence territoriale : élaboration, suivi et gestion. Schéma de secteur : élaboration, suivi et gestion.**

CC Lucé	CC Loir et Bercé	CC Val du Loir
Actions de développement économique : **Aménagement, gestion, entretien et promotion des quatre zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire : la zone intercommunale de la Prairie située au Grand-Lucé, la zone intercommunale de la Maladrerie au Grand-Lucé, la zone intercommunale de la Pièce Basse située à Courdemanche et la zone intercommunale de la maison médicale – rue de Beauregard située à Courdemanche.**	*développement économique :* **Aménagement, gestion et entretien des zones d'activités d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire :** **- la zone d'activité Mont sur Loir (uniquement extension de la zone selon le plan joint).** **- le Parc d'Activité d'Intérêt Départemental du sud Sarthe.** **- les nouvelles zones d'activités situées sur les emplacements stratégiques suivants : le long de la RN 138, de la déviation de Château du Loir et à la sortie de l'autoroute A 28.** signalétique commune aux trois zones : zone communale de Mont sur Loir, zone intercommunale de Mont sur Loir, ZAC du Chêne Vert	*développement économique :* **Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanale ou touristiques d'intérêt communautaire :** **ZAE du Val du Loir (La Chartre sur le Loir),** **Les Moulins de Paillard** **ZAE de l'Aurière (Ruillé sur Loir).**
Construction, location et ventes de bâtiments industriels, commerciaux et artisanaux (bâtiments d'accueil, pépinières d'entreprises…) dans les zones d'intérêt communautaire, énoncées à l'article 5-1-2-1. Aménagement, extension, location, gestion, entretien du site de Brassé (station et logements) au Grand-Lucé. Aménagement, extension, location, gestion et entretien (hors espaces verts) de la nouvelle Trésorerie et de son logement de fonction situé à « Le Champs du Mans » au Grand-Lucé.	**toute opération immobilière réalisée sur les zones intercommunales**	**Immobilier d'entreprises sur les zones ci-dessus mentionnées Parc d'Activités d'Intérêt Départemental sur les zones d l'ETAMAT et de MONTABON**
Convention Carrefour Entreprise Sarthe / Syndicat Pays Vallée du Loir : soutien apporté par la communauté de communes de Lucé aux créateurs/repreneurs d'entreprises de moins de 10 salariés.	**promotion (mission économique, clubs d'entreprises)** **soutien à la création et à la reprise de micro-entreprises**	
Etude, construction, extension, location, gestion et entretien d'une maison médicale située à Courdemanche. **Etude, construction, extension, location, gestion et entretien d'une maison médicale située au Grand-Lucé et intégrant des services médico sociaux.**	**Pôle de santé – Maison médicale : Etudes, construction, extension, location, gestion et entretien.** **Soutien à l'installation et au maintien de professionnels de santé et notamment à la maison de santé pluridisciplinaire dans les conditions prévues à l'article L 1511-8 du CGCT.** **Soutien à l'installation et au maintien des professionnels de santé dans le cadre du régime général des aides aux entreprises**	

CC Lucé	CC Loir et Bercé	CC Val du Loir
Politique du logement et du cadre de vie : **Gestion, aménagement, entretien, étude, extension d'un logement-foyer la Résidence « Les Aubépines », située à St Vincent du Lorouër, ainsi que l'acquisition et l'entretien de matériel pour ce logement-foyer.** **Acquisition, réhabilitation, gestion, location et entretien de logements anciens situés dans les bourgs des communes membres, en vue d'une remise sur le marché du logement locatif social. Les limites des bourgs étant celles fixées par les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération.**	**Politique du logement et du cadre de vie:** **Opérations groupées d'amélioration de l'habitat** **Programme Local de l'Habitat** **Recensement des opérations de construction, d'acquisition, amélioration et de réhabilitation de logements locatifs sociaux financés avec des aides de l'Etat.** **Participation à l'observatoire départemental de l'habitat** **Construction, aménagement, entretien et gestion d'aires d'accueil pour les gens du voyage dans le cadre du schéma départemental pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage**	**Politique du logement :** **Actions programmées d'amélioration de l'habitat : Opération Locale d'Amélioration de l'Habitat et Programme d'Intérêt Général** **Définition d'un programme de prêts locatifs** **Aires d'accueil pour les Gens du voyage**
Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant, dans le cadre de schéma départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie : **Collecte et traitement des ordures ménagères, la communauté de communes se réservant la possibilité de déléguer l'exécution de sa compétence à un autre organisme (syndicat mixte ou autres).** La communauté de communes se substitue aux communes adhérentes pour le versement des participations aux charges de fonctionnement du Bassin de la Veuve et de l'Etangsort. Création, gestion, aménagement et entretien du réseau d'eau potable et des équipements correspondants (châteaux d'eau, forages, canalisations et autres équipements). La communauté de communes de Lucé se réserve la possibilité de déléguer la gestion à un fermier ou autre. Accompagnement de nouvelles initiatives visant à la mise en œuvre d'actions d'intérêt communautaire de maîtrise de la demande d'énergie. **Assainissement non collectif, le contrôle technique sur la conception, la réalisation et le bon fonctionnement des ouvrages.**	**Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés** **l'exercice de cette compétence est délégué au syndicat mixte du Val du Loir pour la collecte et le traitement des déchets** **Protection et mise en valeur de l'environnement :** **Service Public d'Assainissement non Collectif**	**Protection et mise en valeur de l'environnement :** **Collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés :** *Institution d'une taxe ou d'une redevance sur le territoire communautaire* *La communauté de communes du Val du Loir adhère au SICTOM de Montoire sur le Loir* Plan local de l'environnement **Tout ou partie e l'assainissement** **Service Public d'Assainissement Non Collectif à l'exclusion de la prise en charge de l'entretien des systèmes d'assainissement non collectif**

CC Lucé	CC Loir et Bercé	CC Val du Loir
Lutte contre les organismes nuisibles. La communauté de communes de Lucé se réservant la possibilité de déléguer l'exécution de la compétence à un autre organisme (syndicat mixte ou autres).	Programme de lutte, hors les travaux en cours (cf annexe), contre les inondations sur les bassins versants : maîtrise des ruissellements ruraux et gestion des écoulements en rivière	
Action sociale d'intérêt communautaire : **Centre social du canton du Grand-Lucé :** **- participation au fonctionnement** **- contrats en partenariat avec la CAF ou autre organisme** **- participation à la gestion et aux actions mises en place dans les communes membres en partenariat avec le Centre Social** **- participation à l'achat d'un minibus par une subvention.**	***Action sociale d'intérêt communautaire :*** **création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale :** **- analyse des besoins du territoire** **- coordination des acteurs qui interviennent sur le territoire et - orientation des usagers vers ces derniers** **- harmonisation des aides facultatives** **- logements d'urgence**	**Action sociale d'intérêt communautaire :**
Participation à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre de tout dispositif visant la recherche d'emploi quelle que soit sa forme et notamment la création et la gestion d'une « maison de l'emploi » ou équivalent.	**insertion sociale et professionnelle**	**Aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle :** **- Mission Locale Sarthe et Loir,** **- Maison de l'emploi Sarthe – Sud.**
Etude, construction, extension, location, gestion et entretien d'un bâtiment implanté au Grand-Lucé destiné à accueillir une structure multi accueil enfance et jeunesse ainsi qu'un relais assistantes maternelles (R.A.M.).	**services d'intérêt général pour la petite enfance, l'enfance et les publics jeunes :** **- coordination des garderies périscolaires** **- Relais Assistantes Maternelles** **- Centres de loisirs (hors garderies périscolaires) dont les horaires d'ouverture excèdent trois heures** **- Coordination des animations et actions de prévention en direction des adolescents**	**Action sociale d'intérêt communautaire :** **Pôle enfance** **Service Jeunesse** **Relais Assistantes Maternelles parents enfants** **Prise en Charge épicerie solidaire** **Animation collectivité famille**
	développement de la vie sociale et de la vie locale à travers l'animation globale	Bâtiments d'accueil pour les activités sociales et humanitaires
	information et coordination gérontologique	
	Locaux Sans Domicile Fixe	

CC Lucé	CC Loir et Bercé	CC Val du Loir
Actions dans le domaine touristique : **Institution et prélèvement de la taxe de séjour ou de la taxe de séjour forfaitaire sur le périmètre de la communauté de communes : l'exercice de cette compétence sera délégué au syndicat mixte du Pays Vallée du Loir ou autre.** **Participation au fonctionnement de l'Office de Tourisme selon une convention établie entre la communauté de communes de Lucé et l'office de tourisme.** **Création, extension, étude, entretien et promotion des sentiers VTT du Massif de Bercé définis dans la convention signée le 1er janvier 2001 avec l'Office National des Forêts.** Financement d'études favorisant l'élaboration de projets touristiques d'intérêt communautaire : site à l'orée de la forêt de Bercé à Pruillé l'Eguillé au lieu-dit de la Quellerie. **Construction, aménagement, gestion et entretien d'équipements touristiques sur le site situé à Pruillé l'Eguillé au lieu-dit de la Quellerie.** **Promotion touristique du territoire communautaire. Le conseil de la communauté de communes de Lucé est autorisé à déléguer cette compétence à un syndicat ou à une autre forme de structure.**	**Animation touristique :** **institution et prélèvement de la taxe de séjour ou de la taxe de séjour forfaitaire : l'exercice de cette compétence est délégué au syndicat mixte du Pays Vallée du Loir** **création, aménagement, entretien et gestion de sentiers ruraux et circuits de randonnée d'intérêt communautaire (cf cartes)** **construction, aménagement, entretien et gestion de campings, d'aires de camping-car et de HLL (Habitation Légère de Loisirs)** **accueil et animation touristique sur le territoire communautaire** **promotion en vallée du Loir**	**Développement du tourisme :** **Institution et prélèvement de la taxe de séjour ou de la taxe de séjour forfaitaire sur le territoire communautaire.** **Office de tourisme** **Sentier "Promenades en Val du Loir" de randonnée pédestre, cyclable et équestre avec balisage faunistique et floristique.** **. Signalétique "Route des vins Touraine - Vallée du Loir" sur le territoire communautaire.**
Animations sportives, culturelles, sociales, éducatives et de loisirs : **Accompagnement des actions et animations d'intérêt communautaire (le caractère d'intérêt communautaire des actions et/ou des animations sera apprécié par le conseil communautaire).**	**Animation culturelle : construction, entretien et gestion d'une maison de la forêt /école de musique / apprentissage de la musique en milieu scolaire / mise en réseau des bibliothèques / espaces publics numériques**	**Animation sportive annuelle communautaire.** **Accompagnement à la pratique du sport dans les écoles maternelles et primaires** **Développement culturel :** **Ecole de musique intercommunale.** **Accompagnement à la pratique de la musique dans les écoles maternelles et primaires**

CC Lucé	CC Loir et Bercé	CC Val du Loir
Actions dans le secteur de l'équipement sportif : **Construction, extension, entretien, fonctionnement et mise à disposition dans le cadre d'une convention à un club ou autre, du tennis couvert situé au Grand-Lucé.**	***Développement et aménagement sportif de l'espace communautaire*** **Création d'une zone de loisirs avec construction, entretien et gestion d'un centre aquatique** **Construction, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire. Sont d'intérêt communautaire, les équipements d'un coût de réalisation supérieur à 1 M€** Formation des encadrants bénévoles des activités sportives	**Développement du sport :** **Equipement sportif d'intérêt communautaire destiné accueillir la compétition (hauteur de 9 mètres sans obstacle).**
Actions dans le domaine scolaire élémentaire et préélémentaire : **Achat et entretien de matériel informatique et d'accessoires pour les écoles maternelles et primaires dans le cadre de programmes globaux d'équipements intéressant toutes ou partie des structures scolaires du territoire, en excluant les achats ponctuels.**		**Acquisition et maintenance de matériel informatique mis disposition des classes des écoles maternelles et primaires d territoire communautaire**
Communications électroniques : Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus au I de l'article L 1425-1 du CGCT. Le conseil de la communauté de communes de Lucé est autorisé à déléguer cette compétence à un syndicat mixte.	Etablissement et exploitation d'infrastructures et des réseaux de communication électroniques prévus au I de l'article L 1425-1 du Code Général des Collectivités Territoriales	Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux d communications électroniques prévus au I de l'article L 1425- du Code Générale des Collectivités Territoriales
Achat, gestion et entretien de matériel mis à disposition des communes membres : Matériel balayeuse de voirie.		
	Versement des contingents incendie au SDISS et participation aux opérations de construction, réhabilitation et d'extension des centres de secours et d'incendie	
		Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérê communautaire La voirie d'intérêt communautaire est composée de l'intégralit des voies communales du territoire